

NOUS, DÉPUTÉS DU COLLÈGE PRINCIPAL DE la Rose✕Croix, donnons avis à tous ceux qui désireront entrer en notre Société & Congrégation,

de les enseigner en parfaite connaissance du Très-Haut de la part duquel nous faisons aujourd'hui assemblée, & les rendrons comme nous de visibles, invisibles & d'invisibles, visibles, & seront transportés par tous les pays étrangers où leur désir les portera.

Mais, pour parvenir à la connaissance de ces merveilles, nous avertissons le lecteur que nous connaissons les pensées,

que si la volonté le prend de nous voir par curiosité seulement, il ne communiquera jamais avec nous, mais si la volonté le

porte réellement & de fait de s'inscrire sur les registres de notre Confraternité, nous qui jugeons des pensées, nous lui ferons voir la vérité de nos promesses, tellement que nous ne mettons point le lieu de notre demeure puisque les pen-

sées jointes à la volonté réelle du lecteur seront capables de nous faire connaître à lui & lui à nous.

*Les Appels du Collège des Invisibles, Paris, 1623.*



NOUS, DÉPUTÉS DU COLLÈGE PRINCIPAL de la Rose✕Croix, faisons séjour visible & invisible dans cette ville, par la grâce du Très-Haut, vers lequel se tourne le cœur des Justes.

Nous montrons & enseignons, sans livres ni marques, à parler toutes sortes de langues du pays où nous voulons être, pour tirer les hommes, nos semblables, d'erreur de mort.